



Arrêté 2026.04\_08

DEPARTEMENT DU CALVADOS  
Arrondissement de Vire  
Canton de Condé sur Noireau  
Commune de Valdallière

ARRETE PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE  
à Mme MARTIN Isabelle, 8<sup>ème</sup> adjointe au maire

Le Maire de la commune de VALDALLIÈRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-18 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 30 mars 2026 constatant l'élection de **Mme Isabelle MARTIN** en qualité d'adjoint(e) au Maire ;

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction à **Mme Isabelle MARTIN** en qualité d'adjoint(e) au Maire.

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est donné délégation de fonctions à **Mme Isabelle MARTIN**, Adjoint(e) au maire en charge des **Ressources Humaines**, pour exercer les attributions suivantes :

- Elaboration, validation, pilotage et évaluation des politiques relatives à la gestion des ressources humaines ;
- Gestion courante du personnel (carrière, rémunération, congés) ;
- Relations entre les agents de la collectivité et les élus ;
- Formation des agents ;
- Recrutement ;
- Préparation des CST ;
- Suivi des questions relevant du domaine des ressources humaines.

**Article 2** : Délégation permanente est également donnée à **Mme Isabelle MARTIN**, Adjoint(e) au Maire, à l'effet de signer les documents concernant :

- Toutes pièces et correspondances relatives aux attributions de l'article 1<sup>er</sup> ;

La signature de l'adjoint sera précédée de la mention « pour le Maire et par délégation », de son nom, de son prénom, de la mention « adjoint » et le domaine d'attribution.

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4** : Copie du présent arrêté sera adressée à M. le Sous-préfet ainsi qu'une expédition à Madame la Trésorière.

Fait à Valdallière, le 14 avril 2026

Le Maire,  
Patrice LEPAINTEUR

Notifié le : 15/04/2026  
Isabelle MARTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20260414-AR2026\_04\_08-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2026  
Publication : 15/04/2026

